

L'équipe de rédaction : C.Auzépy-10 rue Sully-78180 MONTIGNY -

christian.auzeypy@wanadoo.fr

Site anfas : www.anfas.fr

Le mot du président.

Printemps-été 2013 : Emile, Henri, Jean, Louis, Norbert, Maurice, Jean-Michel..... Ils s'en vont un par un les amis des premières années. Dès 1964, ils étaient les pionniers. Chacun était à son poste pour transmettre son savoir et mettre son expérience à la disposition des hommes et des femmes qui allaient construire la Force de Frappe. Comme beaucoup, j'ai été leur élève : j'ai fait mon premier vol Mirage 4 avec l'un d'entre eux en mai 1968. Comme les autres, ce pilote est parti rejoindre les goélands argentés de Richard Bach. Ils font patrouille avec les Jonathan Livingston qui perfectionnent toujours leur vol dans un autre ciel et dans d'autres galaxies.

En vol, ces hommes étaient déjà des seigneurs. Ils nous apprenaient avec patience et modestie, le décollage à 32 tonnes avec des paramètres météo limites, le ravitaillement en vol dans les stratus et les étoiles, après une rejointe dans les cumulo-nimbus, le virage en vol supersonique à 52 000 pieds au cours duquel les réacteurs avaient tendance à s'éteindre et bien d'autres choses encore. Tout cela était transmis de pilote à pilote, de navigateur à navigateur, d'équipage en équipage, la plus part du temps, autour du bar de l'escadron. Chez les mécanos, la transmission était parfaite également : feu réacteur à la mise en route, fuite d'hydraulique sous le croupion, geyser de kérosène au-dessus de l'avion. Il y avait toujours quelqu'un qui avait transmis la réaction adéquate et avait expliqué celles qu'il fallait éviter.

Les saisons les emportent sans faire de bruit, modestes dans la mort, comme modeste dans la vie. Et nous, nous restons avec, sur les bras et dans la tête, cette amitié de bientôt 50 ans.

Jacques PENSEC. président.

ALBION Le DEMANTELEMENT.

Les études préliminaires.

L'Etat-major de l'Armée de l'air et de la DGA constituèrent dès le mois d'avril 1996, au sein de la structure « ATHENA », le Groupe de coordination chargé du retrait du service du système d'armes SSBS. Celui-ci se réunissait mensuellement et fixa les grands objectifs et échéances. Localement, sur le plateau d'Albion, un comité de pilotage et sept groupes de travail étudiaient, planifiaient et élaboraient les procédures qu'il fallait utiliser.

Le bon déroulement d'ensemble des travaux nécessaires, en terme d'efficacité et de sécurité, est lié à la définition préalable des divers domaines de compétences (Armée de l'air, Aérospatiale et Génie de l'air...), à la description précise des tâches à effectuer, à leur ordonnancement, aux ressources humaines à consacrer à ces opérations.

En juin 1996, la zone d'expérimentation de l'Aérospatiale (A1) fut déséquipée afin de valider et d'ajuster les méthodes de travail avant le début du chantier.

Les contraintes.

Lors de l'étude et de la planification d'un chantier de cette importance, il est nécessaire et indispensable de rassembler et hiérarchiser toutes les contraintes.

Dans un premier temps, il faut toujours privilégier le maintien de la sécurité nucléaire au plus haut niveau. Le désarmement des zones de lancement ne pouvant intervenir de manière simultanée, la coexistence de sites entièrement équipés, pour lesquels les procédures de maintenance préventives et curatives sont maintenues et de sites en cours de démantèlement, imposent une spécialisation des équipes de techniciens. Ainsi, l'organisation en vigueur pendant la vie opérationnelle du système d'armes qui avait fait ses preuves au plan de la sécurité fut maintenue jusqu'au départ de la dernière tête nucléaire.

La deuxième obligation est le traitement et la gestion de la matière nucléaire qui a déterminé toute la chronologie du démantèlement.

Elle est liée au temps de démontage d'une tête nucléaire par le CEA, aux capacités de stockage du DAMS sur la base et à la programmation de l'évacuation vers les centres de retraitement du CEA.

La troisième obligation est l'optimisation de l'emploi du personnel militaire et civil dans le strict respect des règles de sécurité du travail. Elle a exigé la mise en place d'équipements adaptés et l'élaboration de procédures particulières.

Enfin, la quatrième obligation est relative à la protection de l'environnement. Afin de garantir la non contamination radiologique, des prélèvements furent effectués par le SPRA (Service de Protection Radiologique des Armées) sur chaque site ayant abrité des matières nucléaires et pour chaque matériel ayant été en contact avec ces dernières. De même, les produits polluant utilisés dans certains ensembles, éléments et constructions, furent traités et éliminés selon les règles en vigueur. Des procédures précises et réglementaires furent élaborées en vue de permettre le traitement de l'amiante, mais aussi celui du mercure, du pyralène et autres hydrocarbures....

Inventaires, caractéristiques, réglementation, fiches de toxicité, récupération, stockage....autant d'actions ou de recherches nécessaires afin de traiter toute source de pollution.

L'innocuité vis-à-vis de l'environnement se concrétisa par l'obtention de différents documents officiels. Par ailleurs, chaque site fut visité par un organisme ERG (Etudes Recherches Géotechniques) qui délivra un certificat de non pollution.

Toutes ces contraintes évaluées, il fut ensuite possible de planifier et programmer les opérations de démantèlement. En deux ans, le programme initial n'a été modifié qu'une seule fois, montrant ainsi la justesse et la validité des études préliminaires.

L'architecture du démantèlement.

Le démantèlement fut scindé en quatre étapes principales : le désengagement, le désarmement des zones de lancement, le déséquipement des installations et le maintien en condition de sécurité. Il faut ajouter une dernière étape : les travaux de génie civil en fonction de l'état final de chaque site.

Le désengagement.

Cette opération était une nécessité médiatique et politique. Il était important d'annoncer à l'étranger que nos missiles sol-sol n'avaient plus d'objectifs et n'étaient plus aptes à être lancés.

Le 16 septembre 1996 à 14 heures locales, l'alerte opérationnelle fut arrêtée après vingt-cinq ans, un mois et quinze jours d'une alerte ininterrompue. Dans les PCT, les officiers d'alerte rendirent les « clés de tir » et les dossiers de procédures à leur commandant d'escadrille. Ils arrêtaient tous les moyens de transmissions spécifiques chargé d'acheminer l'ordre d'engagement. Les missiles furent « dépointés » de leurs objectifs et rendus non opérationnels. Les mémoires d'objectifs des missiles furent effacées et les équipements de mise à feu furent retirés.

Le même jour le Président de la République exprimait l'estime et la reconnaissance de la Nation au personnel du 1^{er} GMS pour la maîtrise et la conscience dont il fit preuve pendant 25 ans.

Le désarmement pouvait commencer.

Le désarmement.

Le désarmement regroupait la dépose, le transport vers la base, le démontage et le stockage des missiles. Toutes ces opérations étant effectuées régulièrement lors des maintenances opérationnelles, les mêmes procédures furent utilisées avec la même rigueur. Elles étaient parfaitement connues du personnel ; seule la fréquence fut plus élevée. Six têtes pouvaient être stockées simultanément au DAMS et le démontage d'une partie haute nécessitait un mois de travail, ramené à trois semaines en moyenne pour l'ensemble de l'opération.

Le 2 septembre 1997 des missiles se trouvaient encore dans les silos. Au cours de cette année et afin de garantir la sécurité nucléaire, les deux PCT demeurèrent activés pour assurer la redondance de surveillance des sites. Les mécaniciens de l'ESTS poursuivirent l'entretien des équipements directement liés à la surveillance nucléaire. L'ensemble de ces opérations fut appelé le Maintien en Condition de Sécurité (MCS).

Déposée et rapatriée sur le DAMS avec le VTPH (véhicule de Transport de la Partie Haute), chaque partie haute fut déséquipée pour n'avoir à stocker que la tête nucléaire. L'équipe du CEA fut chargée de cette étape consistant à séparer la matière nucléaire des éléments explosifs. Les différents sous-ensembles furent déposés dans des conteneurs, stockés au DAMS puis acheminés vers les différents centres de traitements du CEA dans

des conteneurs spéciaux.

Chaque vecteur fut retiré de la zone de lancement à l'aide du VTE (Véhicule Transporteur Erecteur) et ramené dans les ateliers de l'ESTS. Les deux étages propulsifs furent séparés et déposés dans des conteneurs spécifiques. Pris en charge par l'Aérospatiale, ils furent acheminés vers le CAEPE (Centre d'Achèvement et d'Essais des Propulseurs et des Engins) dans la région bordelaise où ils furent tirés au ban. Cette combustion normale de la poudre s'effectua en toute sécurité alors que l'étage propulsif était positionné tuyère vers le haut. C'était-là le moyen le plus simple de les détruire car il aurait été trop dangereux d'intervenir sur une si grande quantité de matière pyrotechnique.

Tous les étages fonctionnèrent normalement, prouvant ainsi que jusqu'au dernier jour les missiles du plateau d'Albion furent opérationnels.

Le déséquipement.

Les 18 zones de lancement, les deux zones d'instruction, les deux postes de conduite et de tir, les quatre sites de transmissions « Vestale » et les installations du détachement du 1^{er} GMS à Biscarosse furent méthodiquement démontés.

Ce fut un travail considérable exigeant une grande faculté d'adaptation des équipes civiles et militaires car les sites n'avaient pas été conçus à l'origine pour permettre un déséquipement total.

A titre d'exemple, une seule zone de lancement demandait 3500 heures de travail et 3500Km de trajet avec les engins spéciaux pour traiter 35 tonnes de matériels.

L'état final.

Le déséquipement effectué, chaque installation non réutilisée fut « rendu à la nature » telle que l'Armée de l'air l'avait trouvée. C'est ainsi que, une fois fermées, leurs portes verrouillées et soudées, les zones de lancement furent recouvertes par un mètre de terre, ne laissant aucun souvenir visible de cette page de notre histoire.

Le devoir de mémoire.

Il était impensable que cette période soit totalement effacée ; l'ANFAS oeuvra pour promouvoir un devoir de mémoire envers nos camarades d'Albion, notamment par l'intermédiaire du Général SIFFRE membre de son conseil d'administration et Président du musée de l'air.

De nombreux projets furent étudiés afin de conserver au moins un PCT et une zone de lancement sous forme de musée. Mais beaucoup d'arguments contraires furent avancés sans qu'ils soient contrecarrés par une volonté politique au plus haut niveau. Un seul PCT fut « sauvé » et transformé en laboratoire de géophysique de l'université d'Aix-Marseille par la détermination de quelques élus locaux et membres de l'association. Qu'ils en soient remerciés.

En définitive la conservation de la mémoire du SSBS est assurée par le musée de l'air et de l'espace du Bourget, sous la forme d'une reproduction d'un PCT, de deux missiles SSBS et des véhicules VTPH et VTE, ersatz de ce que fut le « grand » 1^{er} GMS.

Le 1^{er} GMS et ses unités furent dissous le 31 août 1997.

L'Armée de l'air resta sur le site jusqu'à l'été 1998 pour procéder à la fermeture de la base et au transfert des bâtiments au régiment de Génie de la Légion étrangère, nouvel occupant du plateau d'Albion.

Nos camarades Légionnaires ont érigé une stèle à l'entrée de la base à la mémoire du premier occupant des lieux. Merci à eux.

Christian AUZEPY, d'après le livre d'Alexandre PARINGAUX « les sentinelles de la paix ».



Merci à ceux qui pensent à transmettre à l'ANFAS toute leur documentation aéronautique.